

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

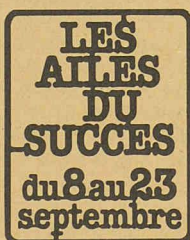
Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Lignum Union suisse en faveur du bois	Prix de construction en bois	Constructions où l'utilisation du bois est exemplaire du point de vue formel et constructif. Participation: personnes ayant projeté ou exécuté un ou plusieurs objets en Suisse	15 sept. 84	
Syndicat de l'Hôpital du district de Moutier, BE	Home pour personnes âgées et malades chroniques à Moutier, PW	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1984 dans les districts du Jura bernois et du district de Bienne	13 octobre 84 (25 mai 84)	
Commune de Martigny	Immeubles d'exploita- tion et administratif Rue des Finettes CP	Architectes domiciliés à Martigny avant le 1 ^{er} janvier 1984	26 octobre 84 (30 juin 84)	13/84 B 57
Commune de Brigue-Glis	Parking couvert et assainissement «En Weri» CI	Architectes domiciliés en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1984 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	9 novembre 84 (23 juin 84)	13/84 B 57

Nouveaux dans cette liste

Direction des travaux de la Ville de Berne	Nouveau bâtiment de l'Ecole professionnelle Lorraine, CI	Architectes domiciliés en Suisse à titre privé ou professionnel depuis le 1 ^{er} janvier 1984	15 février 83 (14 sept. 84)	
---	---	---	--------------------------------	--

Expositions

COMPTOIR SUISSE
65^e Foire nationale



Des expositions spéciales et thématiques

Chaque année, le Comptoir Suisse offre à ses visiteurs une série d'expositions spéciales axées sur des sujets particuliers ou sur des préoccupations du moment. Pour sa 65^e édition, la Foire nationale propose moult sujets de réflexion, d'information et d'actualité, dont voici quelques exemples:

«Electricité — une énergie-clé» (Halle 1)

Sur ce thème, l'OFEL (Office d'électricité de la Suisse romande) souhaite faire prendre conscience aux utilisateurs de l'importance de l'électricité dans la vie quotidienne, que ce soit en privé ou dans la vie professionnelle. En rentrant chez soi le soir... un simple geste et la lumière jaillit. Combien pensent à ce moment-là aux quelque 45 000 personnes qui travaillent pour que cette énergie soit toujours disponible. Vous êtes chauffés au mazout, dites-vous... mais sans une pompe mue par l'énergie électrique, pas de chauffage.

Même le simple plein de votre voiture nécessite un apport électrique pour le pompage. Sur le stand, un jeu informatique permet de définir — en fonction de sa propre consommation — les conséquences sur l'approvisionnement énergétique en Suisse romande.

«Energie 84» (Halle 1)

Placé sous le patronage de l'Office fédéral de l'énergie et du Délégué cantonal vaudois à l'énergie, le stand d'information sur l'énergie permet à chacun de connaître les adresses qui lui offrent les solutions à ses problèmes. Le professionnel sait ainsi comment profiter de l'organisation des cours de formation continue dans le cadre du programme d'impulsion de la Confédération. Le propriétaire d'immeuble, ou le locataire tout simplement, prend conscience des possibilités d'information qui lui sont offertes en permanence, soit dans les centres créés un peu partout à cet effet auprès d'associations professionnelles ou d'organismes nationaux ou cantonaux. Le stand «Energie 84» constitue le rendez-vous obligatoire de tous ceux qui sont sensibles aux problèmes de l'énergie et qui veulent réaliser quelque chose. La Journée de l'Energie est fixée au vendredi 14 septembre avec une table ouverte au cinéma de la foire, de 10 à 22 h., sous la forme d'un débat contradictoire sur le thème: «Quel avenir énergétique pour la Suisse?».

«Le bois — une nouvelle forme» (Halle 1)

Montée par Lignum, Union suisse en faveur du bois, cette exposition entend prouver qu'au cours des dix dernières années, le bois n'en est pas resté à jouer les maté-

riaux d'ornement, rustiques et agréables. En effet, de nombreuses possibilités nouvelles d'utilisation du bois ont été mises au point. Lignum met ainsi en évidence quelques exemples de créations modernes avec ce qui constitue l'une de nos seules matières premières renouvelables, le bois.

«Information professionnelle CFF» (Halle 1)

Quatre moniteurs vidéo montrent par l'image les quatre grands groupes de métiers: «agents et agentes du mouvement — fonctionnaires d'exploitation», «monteurs de voies», «employés d'exploitation» et «contrôleurs». Un responsable de la formation renseigne sur les possibilités d'engagement, de stages et de places vacantes dans les différents groupes. Quatre autres moniteurs vidéo servent à un jeu informatique. Ce jeu sur ordinateur intitulé «railman» fait l'objet d'un concours avec les «top ten» du jour (et le français...).

«Les artisans au travail» (Halle 2E)

Ce secteur vivant, sympathique, de la foire (bâtiment principal — 2^e étage) compte une bonne vingtaine d'artisans au travail. Les mains s'activent pour façonner des objets originaux, exclusifs. La fête des artisans est fixée au mercredi 12 septembre, en présence d'un conseiller d'Etat neuchâtelois et d'un comédien neuchâtelois lui aussi, Jean-Claude Jenzer.

«PTT: Votre partenaire en tout temps» (Halle 6A)

Malgré le monopole dont ils jouissent, les PTT sont, eux aussi, exposés aux fluctuations du marché. C'est la raison pour la-

quelle ils s'adressent directement à leurs clients dans le but de «vendre, prospecter et informer». Des tableaux illustrés, des appareils en service et surtout des agents PTT compétents permettent au visiteur de poser des questions sur tous les différents secteurs de la poste et des télécommunications.

«Marché romand de la machine agricole» (Halles 9/11)

Agriculteurs et cultivateurs seront agréablement surpris de constater combien les halles 9 et 11 marquent un renouveau dans le domaine du machinisme agricole. Une trentaine d'exposants ont consenti un réel effort pour se rappeler au bon souvenir de leur clientèle romande pour la mieux servir, mais aussi pour maintenir une tradition qui remonte aux origines mêmes de la foire. Tant les citoyens que les jeunes peuvent ainsi prendre la mesure de l'évolution de la campagne et constater que l'agriculture demeure un élément vital de la Foire nationale.

«Le Pavillon de l'édition et l'Allée du livre» (Halle 10)

Ce secteur structuré de la halle 10 regroupe, cette année, pratiquement tout ce qui touche à l'édition, revues et journaux compris. Dans le cadre de l'Allée du livre (3^e édition) sont présents une vingtaine d'éditeurs romands, membres de l'ASELF (Association des éditeurs de langue française), soucieux de faire mieux connaître une production éditoriale souvent plus cotée sur les marchés étrangers spécialisés qu'en Suisse. L'inauguration officielle du Pavillon de l'édition est fixée au mercredi 12 septembre, à 16 h. 30, avec une allocution de M. G.-A. Chevallaz, ancien président de la Confédération.

«Les ailes du succès»

Rappelons enfin que le thème principal du Comptoir, qui lui a du reste fourni son slogan cette année, sera l'aéronautique, présente dans tous ses aspects : aviation commerciale ou militaire, loisirs, industrie, auxiliaire indispensable aujourd'hui de toutes les activités humaines. Etant donné la fascination que les avions et tout ce qui les entoure exercent sur chacun, il ne fait aucun doute que les visiteurs se presseront particulièrement nombreux pour rêver, préparer leur avenir professionnel ou leurs vacances, ou tout simplement pour mieux connaître la troisième dimension !

Actualité

Les prairies sèches : un biotope menacé en Suisse

Richesse des sols pauvres

Ces dernières années, et en particulier depuis 1976 «année des zones humides», on s'est beaucoup préoccupé de la conservation et de la sauvegarde des marais, roseaux, tourbières et autres sites palustres qui recèlent une faune et une flore très riches. A tel point que l'on a presque oublié d'autres biotopes tout aussi dignes d'intérêt ; c'est le cas des prairies sèches.

Sous le nom de prairie, on s' imagine généralement de l'herbe bien verte, plus proche d'un gazon bien soigné ou d'un pâturage. Bien au contraire, la prairie sèche est une communauté végétale qui croît en toute liberté, le plus souvent en des lieux très ensoleillés arides sur un sol plutôt rocailleux, sans humidité et dépourvu d'engrais naturel, pour cela appelé «maigre». Si défavorables que paraissent à première vue ces conditions de vie, elles sont pourtant nécessaires à une grande variété d'espèces qui, justement, prospèrent dans ce biotope. On reconnaît une prairie sèche tout d'abord à sa situation généralement sur un terrain en pente, mais aussi à son apparence jaunasse et aux bruissements de grillons, sauterelles et criquets. Sauges des prés, marguerites et scabieuses, divers œillets, anémones et nombreuses orchidées constituent, avec des centaines d'autres plantes, herbes et graminées, une des associations végétales les plus intéressantes de nos latitudes. Toute cette végétation haute en couleurs et en parfums attire une faune très variée et spécialisée : coléoptères et araignées, papillons dont les plus beaux tels le Grand Flambeau et le Machaon, quantité d'oiseaux et de nombreux lézards et autres reptiles. Cette abondance de plantes et d'animaux fait de la communauté des prairies sèches une des plus précieuses de notre pays, et l'une des plus dignes de protection.

Des prairies sèches, originairement très vastes et nombreuses, il ne reste sur le plateau suisse

que quelques vestiges. Mais même dans le Jura, les Préalpes et les vallées méridionales des Alpes, elles disparaissent rapidement. Pourquoi ? Alors que naguère les paysans y faisaient pâture leurs moutons et leurs bovins, elles sont aujourd'hui délaissées, pour défaut de rendement, et retombent en friche, donnant place aux buissons et arbustes qui appauvrissent rapidement leur valeur naturelle ; ou pis encore, elles sont convoitées pour être converties en exploitations intensives à grand renfort de purin et d'engrais chimiques visant à rendre fertiles ces pauvres sols calcaires, solution au demeurant assez illusoire. Enfin les lotissements, défrichements et la création de nouvelles vignes contribuent eux aussi à une vertigineuse destruction des stations sèches.

Les prairies sèches possèdent une telle diversité que leur sauvegarde est d'intérêt général : celle-ci mérite le soutien des pouvoirs publics. Grâce à la loi fédérale instituant des contributions à l'exploitation agricole du sol dans des conditions difficiles, elle enregistre un premier progrès. Mais le soutien apporté aux paysans qui sont prêts à renoncer aux engrais dans leur exploitation des prairies et pâturages maigres, la mise sous protection par bail, location ou dans le cas extrême l'achat, coûtera beaucoup d'argent. C'est pourquoi la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) a choisi pour 1984 les prairies sèches comme objet de sa vente du traditionnel Ecu d'or en chocolat.

Toutes les activités prévues en faveur des stations sèches manqueront de vigueur en l'absence d'une large volonté de conservation. L'information et la sensibili-

sation du public incombent aux associations privées de sauvegarde de notre patrimoine naturel. C'est pourquoi la Ligue suisse pour la protection de la nature a publié une magnifique brochure illustrée en couleurs, numéro spécial de son bulletin, sur les prairies sèches. On y découvrira tous les aspects du petit monde merveilleux que ces biotopes abritent, et on y apprendra aussi les menaces qui pèsent sur eux, et les remèdes ou sauvetages à y apporter. Cette brochure de 28 pages peut être demandée au Bureau romand LSPN, 1009 Pully (Fr. 2.50 en timbres-poste).

Réduction massive de la pollution atmosphérique en Belgique grâce à l'énergie nucléaire

Lors d'une journée d'information organisée récemment à Lausanne par l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA), le conseiller de l'économie électrique belge pour les questions d'environnement a exposé les succès atteints par son pays dans le domaine de la réduction des rejets de polluants provenant de la production d'électricité (voir diagramme ci-dessous).

L'une des causes principales de la pollution atmosphérique en Belgique est constituée par les centrales électriques qui sont alimentées au charbon et au fuel. Grâce à un programme nucléaire ambitieux, plusieurs de ces anciennes installations ont pu être mises hors service. Suite à l'augmentation régulière de la part du courant atomique, les rejets de dioxyde de soufre (SO_2), d'oxyde d'azote (NO_x) et de dioxyde de carbone (CO_2), polluants qui

sont coresponsables du déperissement des forêts et des hausses de la température et proviennent de la production d'électricité dans des centrales alimentées par des combustibles fossiles, ont pu être pratiquement diminués de moitié au cours de ces dernières années. A l'heure actuelle, la Belgique dispose de six centrales nucléaires en exploitation, qui couvrent ensemble 44% de la production électrique. Deux autres centrales nucléaires vont être mises en service prochainement, ce qui permettra une nouvelle diminution des rejets de polluants.

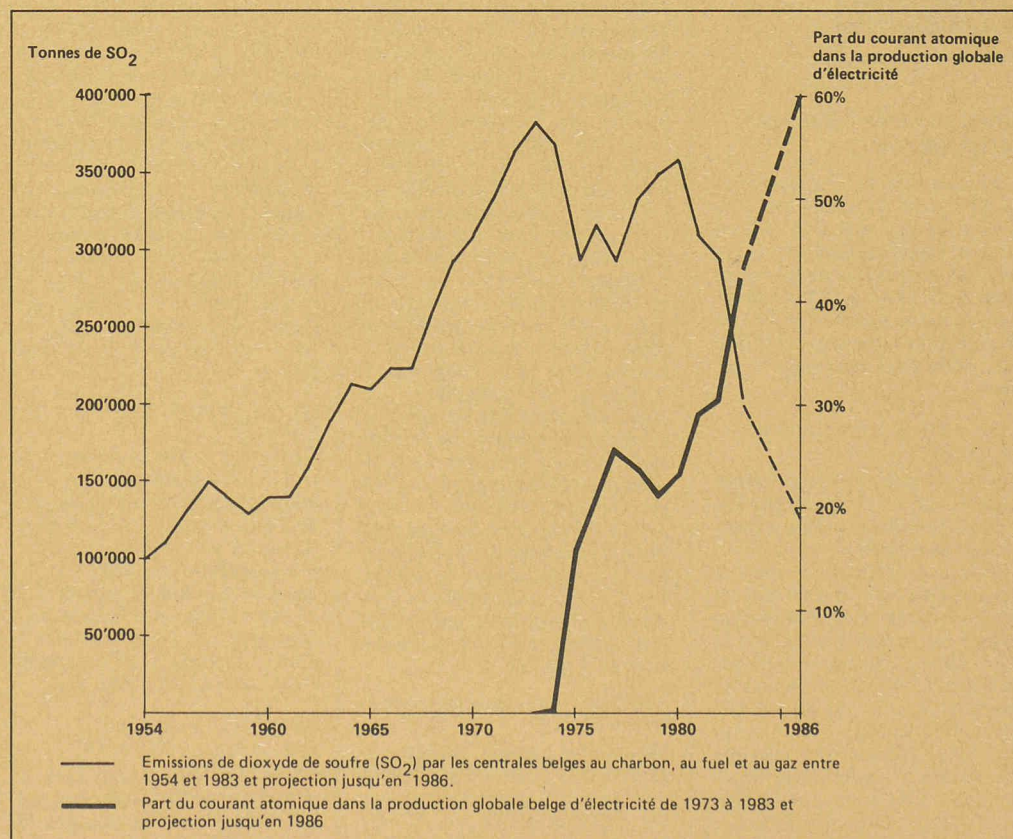
A méditer au moment où il est question de construire à Kaiser-augst une centrale à charbon au lieu d'une centrale nucléaire.

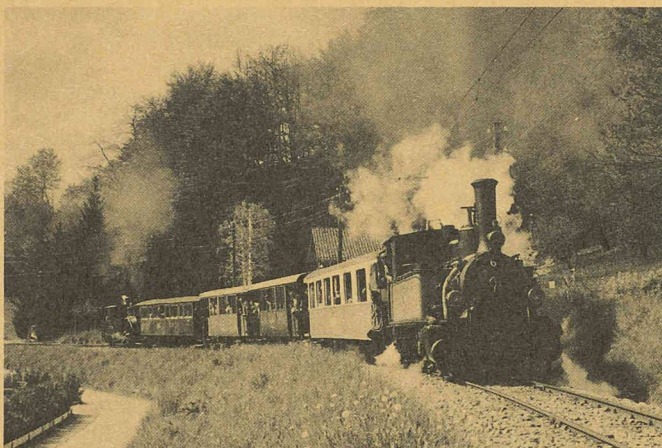
Rédaction

La locomotive 6 du BAM doit être opérée à cœur ouvert ! Aidez-nous à lui offrir un nouveau foyer.

Dès 1967, le Blonay-Chamby fut le pionnier en Suisse dans la sauvegarde d'une ligne de chemin de fer et la préservation de matériel roulant pour une présentation en service actif. En 1984 le Blonay-Chamby reste le pionnier et commande un foyer en cuivre pour une de ses locomotives, une première suisse dans le cadre d'une exploitation à but muséographique.

En effet, le foyer actuel de la 6 du BAM est à la limite d'usure et ne répond plus aux critères de sécurité des organes de contrôle. Cette machine se trouve dans un excellent état mécanique ; son utilité est indéniable pour l'exploitation du BC et son intérêt historique est très élevé ; aussi — après étude détaillée — il a été décidé





La locomotive G $\frac{3}{3}$ 6 en plein effort au-dessous de Chantemerle en mai 1978, en queue du train la G $\frac{3}{3}$ 1, un autre vétéran provenant du RdB (Régional des Brenets).

Tout le charme des tortillards vicinaux revit sur la ligne du BC depuis 1968 pour le plaisir des touristes. (Photo Mousquetaire du Rail)

Caractéristiques techniques

Mise en service:	1901
Constructeur:	Fabrique suisse pour la construction de locomotives et de machines SLM, Winterthur
N° de fabrique:	1341
Disposition des essieux:	C (030T)
Longueurs hors tampons:	7 m
Puissance (environ):	250 CV (184 kW)
Pression de la chaudière: (max.)	12 bars
Masse à vide:	25 t

d'engager ces travaux importants.

La commande du foyer en cuivre a été faite auprès des Kabel- & Metallwerke Gutehoffnungshütte AG à Osnabrück (D). Le foyer nu coûte env. Fr. 40 000.— et s'effectuera très probablement aux ateliers ÖBB de Knittelfeld en Autriche, qui possèdent le savoir-faire et l'équipement nécessaire. Il faut enfin ajouter Fr. 20 000.— pour divers travaux annexes, dont une nouvelle boîte à fumée, le transport et d'autres dépenses. La dépense totale est donc de l'ordre de Fr. 100 000.—. Le Blo-

nay-Chamby, qui supporte seul la remise en état et l'entretien de son matériel et de sa ligne, ainsi que l'aménagement de son dépôt-musée, sollicite votre aide concrète pour le financement de ces travaux, financement qu'il ne peut assurer en totalité.

Tous les dons, même les plus modestes, sont bienvenus!

Chaque donateur de Fr. 50— et plus reçoit une carte de libre parcours pour l'année de remise en service de la 6 (en principe 1985). Chaque donateur de Fr. 250— et plus recevra une copie de la plaque de constructeur (SLM, Winterthur).

Chemin de fer touristique, Blonay-Chamby, Lausanne, CCP 10-7996.

Vie de la SIA

Marche des affaires dans les bureaux d'ingénieurs et des architectes — Enquête d'avril 1984

Légère tendance à la hausse

L'enquête d'avril, à laquelle 820 bureaux ont collaboré, laisse entrevoir une légère tendance à la hausse par l'analyse de la rentrée des mandats. Cette tendance est plus prononcée dans le bâtiment que dans le génie civil ou chez les ingénieurs du génie rural et les géomètres. L'effondrement redouté dans le génie civil ne s'est pas produit.

Une amélioration se fait également sentir dans l'optique du portefeuille des mandats, plus marquée de nouveau chez les architectes et les ingénieurs du bâtiment. La réserve de travail correspond à 8,5 mois, restant au-dessous de celle d'il y a un an (9,1 mois).

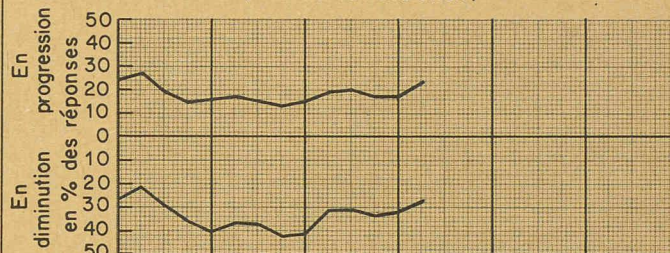
Vu la tendance à la hausse, les prévisions pour le deuxième trimestre 1984 sont plus optimistes. 35% des personnes qui se sont exprimées s'attendent à une bonne marche des affaires (28% pour le trimestre pré-

cédent) et envisagent en conséquent une augmentation modérée de l'effectif du personnel. Une analyse plus fine révèle toutefois des différences notables entre les diverses branches: une amélioration évidente dans le champ d'activité des architectes, une stagnation dans celui des ingénieurs du génie rural et des géomètres.

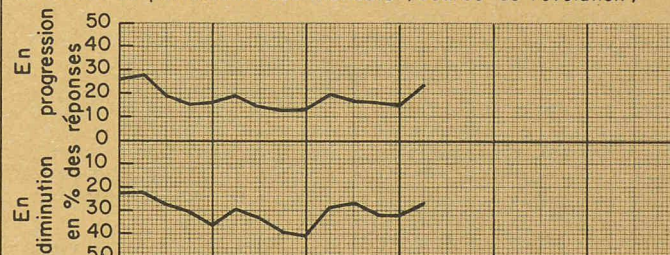
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1978

Année	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Trimestre	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4

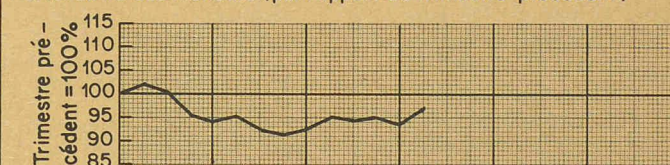
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



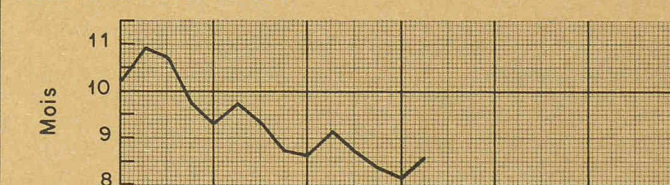
Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



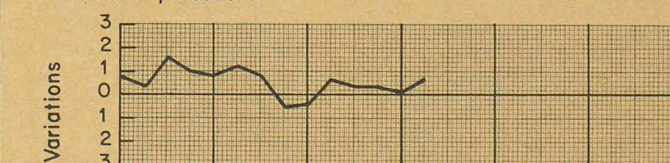
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



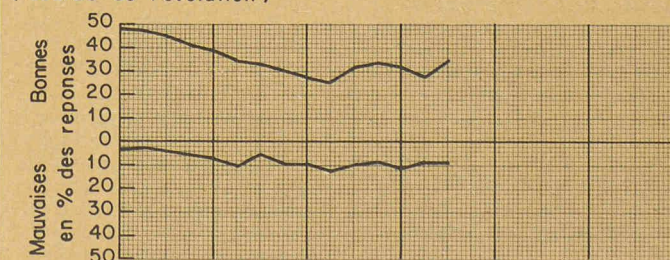
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pourcent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Cours d'introduction pour les apprentis dessinateurs en bâtiment

Selon la Loi fédérale sur la formation professionnelle du 19 avril 1978, les associations professionnelles sont tenues d'organiser

avec la collaboration des cantons, des cours d'introduction dans le cadre de l'apprentissage professionnel, en vue de faire acquérir aux jeunes l'habileté nécessaire à leur métier.

Une partie des cours pour apprentis en bâtiment sont organisés depuis quelques temps déjà.